



Ouagadougou, le 02 OCT 2026

N°2026-00094 /MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUÉ

1 Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des candidats admis au **concours d'entrée dans les écoles sous-régionales de statistiques et de démographie** au titre de l'année académique **2026-2027**, qu'ils peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : services.campusfaso.bf.

Le nombre de bourses disponibles est de **dix (10) dont huit (08) pour les écoles sous-régionales de statistiques et deux (02) pour les études de démographie**.

2 Écoles concernées

- École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE) de Dakar au Sénégal ;
- Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) à Yaoundé au Cameroun ;
- École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) à Abidjan en Côte d'Ivoire ;
- École Nationale d'Économie Appliquée et de Management (ENEAM) à Cotonou au Bénin ;
- Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) à Yaoundé au Cameroun.

3 Conditions de candidature

Tout étudiant remplissant cumulativement les deux conditions suivantes peut déposer sa candidature :

- être de nationalité burkinabè ;
- être admis au concours d'entrée dans l'une des écoles ci-dessus indiquées.

4 Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter la version scannée de toutes les pièces suivantes :

4.1 Dossier des candidats admis au concours avec le Baccalauréat

- la fiche de candidature dûment renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso**) : services.campusfaso.bf ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès en cours de validité ou du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat.
- la preuve d'admission au concours d'entrée dans l'une des écoles concernées.

4.2 Dossier des candidats admis au concours avec le niveau Bac + 2

- la fiche de candidature dûment renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso**) : services.campusfaso.bf ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès en cours de validité ou du diplôme du baccalauréat ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes des deux (02) dernières années d'études comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ;
- la preuve d'admission au concours d'entrée dans l'une des écoles concernées.

4.3 Dossier des candidats admis au concours avec la Licence

- la fiche de candidature dûment renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso**) : services.campusfaso.bf ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée de l'attestation de succès en cours de validité ou du diplôme de la licence ;

- les photocopies légalisées des relevés de notes des trois (03) dernières années d'études (de licence) comportant les moyennes semestrielles ou annuelles ;
- la preuve d'admission au concours d'entrée dans l'une des écoles concernées.

5 Conditions de l'examen du dossier

- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné**.
- Seuls les dossiers contenant des **relevés de notes** qui portent la mention des **moyennes semestrielles** ou de la **moyenne annuelle** seront examinés.
- Tout dossier comprenant une pièce devant faire l'objet de **légalisation** comme exigé par le communiqué et qui ne l'est pas, **ne sera pas examiné**.
- Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire d'une bourse ou de tout autre source de financement en cours de validité ne sera pas examiné.

6 Procédure de dépôt en ligne du dossier

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne, dans la période allant **du lundi 05 octobre au vendredi 09 octobre 2026 jusqu'à 23h59 mn** sur le site : **services.campusfaso.bf** dans la rubrique « **Bourse d'études** ».

Pour la procédure :

- le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) **et un mot de passe valide** ;
- Ouvrir un navigateur (**Google chrome, Microsoft Edge, Firefox...**) ;
- Saisir le lien de la plateforme intégrée : **https://services.campusfaso.bf** ;
- Cliquez sur « **Création de compte étudiant** » ;
- Entrez son INE et valider ;
- Entrer son numéro de téléphone et valider ;
- Cliquez sur « **Connexion** » ;
- Entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;
- Cliquez sur « **Connexion** » ;
- Cliquez sur « **BOURSES D'ÉTUDES** » ;
- Cliquez sur « **Candidature** » ;
- Choisir la bourse que vous aimeriez postuler ;
- Cliquez sur « **voir plus** » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;
- Scanner de manière lisible toutes les pièces requises et **charger les scans de toutes ces pièces** aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;
- S'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- Cliquez sur « **candidater** » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les critères ;
- Valider sa candidature.

7 Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion, **de scanner de manière lisible toutes les pièces requises**, de vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

NB : pour réussir l'étape de dépôt des fichiers, il est recommandé d'éviter l'utilisation des accents (grave, aigu et circonflexe), des signes de ponctuations (virgule, point- virgule, point...) et des caractères spéciaux (-, /, *,], @, ^, £, (), =...) dans le nom des fichiers.

8 Complément du dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour l'une des bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientatation universitaire et des Bourses (DGCOB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
- deux (02) photos d'identité identiques récentes (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre de l'Éclat
Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

The image shows a large, stylized blue ink signature over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation' around the perimeter and 'Le Secrétaire Général' in the center. A small star is also visible within the stamp.